



Communiqué de presse

Lundi 22 octobre 2012

La CCI de la Drôme accompagne la performance des entreprises Une session de sensibilisation pour les entreprises, pour mieux intégrer la biodiversité dans leur stratégie de développement

📅 vendredi 26 octobre 2012 de 14h00 à 17h00

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, la CCI de France et la CCI de la Drôme invitent les entreprises à une session de sensibilisation pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans leur stratégie de développement. Elle aura lieu le vendredi 26 octobre de 14h00 à 17h00 à NEOPOLIS, situé dans le bâtiment INEED, site du ROVALTAIN. M. Emmanuel Delannoy de l'Institut Inspire présentera cette session.

Alors que la prise en compte de la biodiversité dans les décisions économiques est une nécessité (l'eau utilisée par toutes les entreprises dans les procédés industriels, les ressources génétiques utilisées par l'industrie pharmaceutique, l'utilisation du bois dans l'habitat...); deux tiers des entreprises se déclarent conscientes de leurs impacts sur la nature et un tiers de leur dépendance vis-à-vis des services fournis par les écosystèmes. Parmi les entreprises ayant un système de management environnemental, elles sont 10% à accorder une place importante à la biodiversité.

Depuis 2010, le ministère a organisé treize sessions de sensibilisation auprès des entreprises (550 participants). A cet effet, il a mis en place un outil de sensibilisation leur proposant également des pistes d'action en vue de limiter leurs impacts sur les écosystèmes : l'outil web d'auto-évaluation, EBEvie (E pour évaluation, B pour biodiversité et E pour entreprise). EBEvie se veut un outil pédagogique pour permettre une appropriation facile par toutes les entreprises, y compris les plus petites. Il compte à ce jour plus de 900 connexions.

Ce partenariat contribuera à renforcer la coopération entre les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), en consolidant les partenariats existants et en encourageant le co-pilotage des stratégies et des actions au service des entreprises, dans un objectif de développement durable.

NEOPOLIS, centre de formation de la CCI de la DROME propose régulièrement aux entreprises des sessions de sensibilisation pour présenter les moyens d'intégrer dans ses pratiques d'entreprises les critères du développement durable. Cette journée du 26 octobre est centrée sur la performance énergétique et la biodiversité.

En savoir + :

Néopolis www.neopolis.fr, L'institut Inspire : www.inspire-institut.org

Retrouvez sur le site Internet du Ministère, l'outil EBEvie :
www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluez-l-interdependance-de-votre.html

**Contact Néopolis: Carole Tonin - 04 75 78 36 11 - 06 74 08 14 58 -
c.tonin@drome.cci.fr**